



*Dépêche 30/04*

## **Lettre adressée au DG pour réunir un groupe de travail aérien**

Monsieur le directeur général,

Lors de plusieurs CCPC les représentants des personnels ont demandé la réunion d'un groupe de travail aérien.

Les questions diverses à la fin des instances paritaires ne suffisent plus à évoquer les problèmes spécifiques concernant les missions incombant au dispositif aérien.

La nécessité d'une instruction cadre devient de plus en plus nécessaire. L'administration s'était engagée dans cette voie lors du dernier groupe de travail en avril 2000. Depuis nous n'avons plus aucune nouvelle.

Voilà pourquoi nous vous demandons de faire programmer par vos services ce groupe de travail dans les meilleurs délais.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général ...

Paris, le 3 juin 2004